



Relevé de décision de la réunion plénière de la CLI du 10 février 2020 Brennilis

Secrétariat général
Conseil départemental du Finistère
Direction de l'Aménagement, de l'agriculture, de l'eau et de l'environnement
(DAAEE)
32 boulevard Dupleix - 29 196 QUIMPER Cedex
02 98 76 21 60
cli-monts-arree@finistere.fr
<http://www.finistere.fr/cli-monts-arree>

REUNION DE LA COMMISSION LOCALE D'INFORMATION AUPRES DE L'INSTALLATION NUCLEAIRE DE BASE DES MONTS D'ARREE
10 février 2020 – 14h00 – salle polyvalente Brennilis

- Cette réunion est enregistrée.
- Eric PRIGENT est nommé « responsable du temps » afin de respecter l'horaire prévu pour chaque point de l'ordre du jour.
- Le quorum est atteint. Nombre de votant (y compris procuration) : 26
- La séance est ouverte au public.

Thème	Echanges	Décision/suite à donner
1. Validation du compte rendu de la réunion du 30/04/19		
A HURUGUEN rappelle la nouvelle forme du compte rendu et demande si les membres de la CLI ont des remarques à formuler.	Pas d'observations	➤ Le relevé de décision est validé
2. Retour sur les réunions techniques		
Présentation par J. BRULARD qui rappelle les objectifs des réunions techniques : <i>permettre d'étudier, d'analyser, d'élaborer les propositions d'avis de la CLI (en fonction des sollicitations) sur des questions et thèmes techniques en lien avec l'évolution du démantèlement.</i>	Demande des membres : <ul style="list-style-type: none"> - avoir une trace écrite des échanges et communications à l'ensemble des membres de la CLI ; - pouvoir transmettre des informations à l'extérieur de la CLI selon les sujets ; - selon l'ordre du jour des réunions, avoir si possible un délai suffisant entre la réception des documents et la tenue de la réunion. Réponse apportée : <ul style="list-style-type: none"> - concernant la 2^{ème} réunion technique, un document écrit avec des réponses doit prochainement être transmis à la CLI par l'exploitant ; - l'information brute et technique ne peut être comprise du grand public sans une étape de vulgarisation. 	A l'issue des réunions techniques, il est demandé de rédiger un document reprenant les questions essentielles posées en séance et les réponses apportées par l'exploitant. Proposition de sujet pour 2020 : <ul style="list-style-type: none"> • étude d'impact du dossier de démantèlement complet (contenu et focus sur l'eau ou la radioécologie) ; • suite de la réunion technique de novembre 2019 sur le scénario du bloc réacteur.
3. Rapport d'activités 2019		
J. BRULARD rappelle les objectifs du rapport d'activités : <i>le Rapport d'activité de la CLI fait état des évolutions administratives intervenues et les actions réalisées par la CLI et ses membres (et non par l'exploitant) au cours de l'année passée. Ce document a pour vocation, de manière objective et dans un souci de transparence, d'informer des travaux, de la dynamique de la CLI des monts d'Arrée, pour faire connaître l'avancement du démantèlement de la centrale de Brennilis.</i> Présentation synthétique de quelques exemples d'actions réalisées à titre illustratif.	Témoignage de M. MOYSAN-KERGOAT qui a participé à l'exercice de crise de type Plan d'Urgence Interne (PUI) en novembre. G. LOSTANLEN était le deuxième observateur membre de la CLI. Le Commandant CLEQUIN précise qu'après chaque PUI, il y a une information auprès des personnels locaux. Il faut 3 à 4 ans pour faire le tour des équipes. Témoignage de P. BIETRIX : <ul style="list-style-type: none"> - il a participé au 1^{er} séminaire des Présidents de CLI organisé par l'ANCCLI et qui a porté sur les relations des CLI avec l'ANCCLI ; - Il fait également partie du nouveau Groupe permanent (GP) de l'ANCCLI sur le thème de la santé : des fiches pour répondre aux questions permanentes des CLI sont en cours de finalisation pour être ensuite diffusées aux CLI. 	Vote du rapport d'activité 2019 de la CLI : <ul style="list-style-type: none"> abstention 0 contre 0 ✓ le RA 2019 est adopté à l'unanimité

<p>Puis la parole est laissée à des membres de la CLI pour qu'ils témoignent de leur activité en tant que membre de la CLI, en 2019.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - concernant le GP sur le Démantèlement, c'est essentiellement le sujet de la filière graphite-gaz qui occupe les débats. Des séances de formation vont être proposées (besoin recensé dans toutes les CLI) ; - il participe aussi au projet « TERRITORIES » qui porte une réflexion au niveau européen. C'est suivi par Euraom. Une publication est prévue par l'ASN (sur les questions sur le post accident). Mise en place d'un jeu de plateau fait autour du Blayais avec la population favorisant la sensibilisation et la mobilisation. En Europe, il n'y a pas d'organisation comme l'ANCCLI. <p>Témoignage de M. CALDERON regrettant être le seul représentant de la CLI de Brennilis à la conférence des CLI.</p> <p>Témoignage de M. MARZIN : présent à la réunion des Groupes permanents « déchets » et « démantèlement » de l'ANCCLI, qui s'inquiète au sujet du stockage des produits TFA (très faible activité) car le centre du CIREs sera plein avant échéance. L'ANCCLI va préparer un nouveau livre blanc.</p> <p>A. HURUGUEN remercie les membres de leur participation.</p>	
4. Outils de suivi		
<p>M JOSSET de l'ACRO fait un rappel de l'objectif du suivi partagé et du contenu des 2 outils de suivi (Grille de lecture et Tableau de bord), puis présente quelques résultats et la synthèse de l'année 2019.</p>	<p>Questions posées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - précision sur les dosimètres passifs (films) qui ont été perdus et les conséquences ? <p>EDF rappelle que ce point a été présenté lors d'une réunion de la CLI. Les contrôles ont permis de vérifier que les films sont bien partis mais ne sont pas arrivés au laboratoire. EDF a contrôlé les mesures faites avant et après l'incident, cela a permis de vérifier qu'il n'y a pas eu de conséquences.</p> <p>L'ACRO confirme qu'il n'y a rien à relever concernant le suivi continu de la dosimétrie à Brennilis.</p> <ul style="list-style-type: none"> - demande d'une analyse critique de la position des points de prélèvement <p>L'ACRO a déjà fait des remarques sur le positionnement des points de prélèvement, notamment sur les herbes, qui semblaient un peu trop éloignés du site. En 2017, les échantillons ont été faits à un endroit plus rapproché.</p> <p>L'ASN explique que les propositions de suivi faites par l'exploitant font l'objet d'une instruction pour s'assurer que les points de surveillance sont adaptés aux enjeux.</p> <ul style="list-style-type: none"> - demande de précision sur les résultats sur le couvert végétal 	<p>La fiche sera transmise par le secrétariat de la CLI et les outils de suivi mis à jour seront mis en ligne sur la page WEB de la CLI</p>
5. Les actualités du site – EDF		
<p>Opérations 2019 :</p> <p>Préparation au démantèlement complet (DEM) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les travaux permettent maintenant de rentrer dans le bloc réacteur grâce à 2 sas qui ont été mis en place ; 	<p>Questions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - échauffement de la courroie du ventilateur, durée de l'arrêt ? <p>EDF : il s'agit d'un problème sur la courroie et non le roulement. Durée de l'arrêt limité puisqu'il existe un système de secours</p>	

<p>- le test de prélèvement dans le bloc réacteur a été effectué.</p> <p>Station de traitement des effluents (STE) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôles contradictoires effectués par l'IRSN lors de l'inspection ASN de juillet (vérification de l'atteinte des objectifs d'assainissement des terres) : les résultats sont en cours de consolidation, toutefois les 1^{er} résultats sont inférieurs à la moyenne attendue ; - 1^{ère} phase de repli du chantier engagée, contrôle radiologique effectué pour avancer vers le déclassé ; - élément nouveau : EDF a obtenu l'autorisation à réaliser le protocole de remontée progressive de la nappe avec surveillance renforcée associée. L'intervention aura lieu au printemps si les conditions de nappe haute sont remplies. L'IRSN doit faire des contrôles en profondeur cet été en période de nappe basse. <p>Actualité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pas d'évènement significatif sûreté en 2019 ; - échauffement courroie : analyse approfondie faite → décision de faire un double contrôle. ; - radioprotection : dosimétrie collective en 2019 très faible avec 1,18H.mS pour 70 intervenants et une dose max individuelle de 0,59 mS ; - évènement radioprotection niveau 0 le 11/03/19 : 1 intervenant dans l'enceinte réacteur sans dosimètre individuel → actions correctrices mises en place ; - sécurité : plus de 3 ans sans accident avec arrêt / nombreux exercices et formations avec pompiers ; - surveillance environnementale : 0 évènement significatif / tous les paramètres (tritium, C14, dosimétrie, etc.) inférieurs aux normes ; - bilan déchets 2019 : 88 T produits (inférieurs à 2018 où il y avait les terres de la STE). <p>Dossiers en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - instruction du dossier de démantèlement complet (DEM) : réponses aux demandes de complément ; - présentation des essais de découpe des tubes zircaloy – analyse faite pour vérifier que les particules sont bien aspirées ; - dossier réexamen sûreté transmis mi-décembre ; - plan de gestion des sols sur 2 zones en juin 2020 ; 	<p>- rabattement de la nappe :</p> <ul style="list-style-type: none"> o demande de communication des résultats des piézomètres, o risque de contamination de la nappe causée par les essais d'arrêt du pompage puis reprise pour faire les prélèvements de contrôle, o durée du protocole de remontée de la nappe. <p>EDF : le volume pompé est constant indépendamment des fluctuations de niveau de la nappe ASN : les prélèvements programmés par l'ASN et l'IRSN sont faits pour vérifier l'atteinte des objectifs concernant l'arrêt du rabattement. Il existe un risque potentiel, notamment sur le tritium : c'est pourquoi la remontée progressive de la nappe s'accompagne d'une surveillance. Tous les piézomètres restent opérationnels. La surveillance est renforcée pendant un mois. Si du tritium était repéré, d'autres éléments seront recherchés. Si un problème est détecté, l'essai sera arrêté. Si rien n'est détecté, l'essai sera concluant. EDF : l'essai dure un mois soit la vitesse de migration du tritium, seul radionucléide réellement mobile.</p> <p>ACRO : la hauteur de nappe varie en fonction de la saison, est-ce qu'un mois est suffisant pour prendre en compte les fluctuations des niveaux de nappe ? EDF : les essais devront se réaliser lors d'épisodes de nappes hautes.</p> <p>- quantité de déchets produits par le Démantèlement : EDF : ordre de grandeur, 120 000 T déchets au total. Il reste environ 8 000 T en radioactif (bloc réacteur + assainissement des structures).</p> <p>- nocivité du tritium : question posée par écrit à l'IRSN et à l'ANCCLI. Pas de réponse. ASN : C'est un domaine où la connaissance progresse régulièrement.</p>	<p>Ce sujet semble prioritaire pour l'inscrire comme thème pour une réunion technique. EDF propose de présenter les résultats dès qu'ils seront disponibles, ainsi que les étapes, le protocole et la mise en perspective de l'étude d'impact.</p> <p>Une visite de terrain est également demandée pour comprendre comment se fait le rabattement de la nappe.</p> <p>ASN propose une présentation lors d'une prochaine CLI sur les seuils en tritium et à quoi cela correspond.</p>
---	---	--

<p>Relation au territoire : le nombre de salariés sera en augmentation dès parution du décret d'autorisation du DEM complet</p> <p>Synthèse : 2019 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de bons résultats sur les enjeux sécurité, sûreté, environnement, • des avancées notables pour intervenir dans le Bloc Réacteur. <p>2020-2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • poursuite des travaux de préparation du démantèlement complet, • instruction du dossier de démantèlement complet par l'Autorité de Sureté et l'Autorité Environnementale, • enquête publique. 		
--	--	--

6. Actualité de l'ASN		
<ul style="list-style-type: none"> - 2 inspections en 2019 <p>EDF a apporté des réponses satisfaisantes</p> <ul style="list-style-type: none"> - traitement satisfaisant de l'Evènement significatif radioprotection (actions correctives mises en place) ; - autorisation du protocole de remontée progressive de la nappe et surveillance renforcée associée. <p>La CLI sera consultée dans le cadre de l'arrêt définitif.</p>	<p>Questions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - parution de l'arrêté autorisant le remblai sous la STE ? <p>ASN : l'arrêté est suspendu dans l'attente de réception de l'ensemble des résultats.</p> <ul style="list-style-type: none"> - si les analyses des terres ne sont pas bonnes, que se passe-t-il ? <p>ASN : il sera demandé une excavation supplémentaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> - est-ce que la contamination du local Sulzer peut migrer vers la Station de traitement des effluents (STE) ? <p>EDF : concernant le local Sulzer (Evènement de 88), des caractérisations sont prévues et le traitement de la zone sous le local est inclus dans le dossier de démantèlement complet. Il y a aura un plan de gestion des terres. Les contrôles d'eau de nappe réalisés montrent l'absence de radioactivité.</p>	
7. Perspectives 2020		
<ul style="list-style-type: none"> - organisation pour la mise en place des nouveaux membres de la CLI suite aux élections municipales (15 membres concernés) ; - questionnaire d'enquête auprès des membres de la CLI dont l'objectif est de recueillir l'avis des membres de la CLI sur son fonctionnement et les leviers de son optimisation ; - proposition de programme d'actions et budget prévisionnel 2020. <p>Réalisation par l'ACRO d'une synthèse des données et des connaissances acquises depuis 2011, sous une forme simple et pédagogique entraînant une augmentation de la subvention.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - composition du Bureau : modification proposée ; - préparation d'une journée de formation pour les nouveaux membres ; - rencontre des collègues si nécessaire ; - présentation par F RICHARD de quelques éléments issus des premières réponses. <p>Pas d'observations</p>	<p>Représentation au Bureau :</p> <p>➔ décision du collège des élus de retenir un représentant de Brennilis et un représentant de Monts d'Arrée communauté</p> <p>➔ la proposition de programme d'actions et le budget prévisionnel 2020 sont approuvés</p>

Planning 2020 :	Février :	1ère réunion plénière
	Avril/mai :	mise en place nouveau Bureau
	Printemps :	journée de formation des nouveaux membres élus
	Juin :	rencontre des collèges si nécessaire
	Juin :	réunion de Bureau
	Juin/Juillet :	1ère Réunion technique
	Septembre :	2ème Réunion technique
	Octobre :	réunion de Bureau
	Décembre :	réunion plénière et réunion publique (jeudi 1 ^{ère} semaine)

Ces réunions sont reportées au second semestre 2020 en raison du contexte lié au Covid-19

L'ordre du jour étant épuisé, A. HURUGUEN clôture la réunion et invite chacun à poursuivre les échanges lors d'un moment convivial proposé autour d'un verre et d'une collation EDF a proposé de tester les lunettes 3D qui permettent de rentrer virtuellement dans la centrale de Brennilis jusqu'au cœur du réacteur.

Membres de la CLI présents :

Mme Armelle HURUGUEN, Vice-Présidente du Conseil départemental, Présidente de la Commission Territoires et Environnement, Présidente de la CLI
M. Georges LOSTANLEN, Conseiller départemental
Mme Françoise PERON, Vice-Présidente du Pays de Centre Ouest Bretagne
M. Stéphane LE BOURDON, Conseiller départemental
M. Bernard GIBERGUES, Conseiller départemental
M. Alexis MANAC'H, Maire de Brennilis
M. Pierre COLAS, Conseiller municipal, Maire de Loqueffret
M. Patrick ROUDOT, Conseiller municipal de Lannédern
M. Hervé QUERE, Adjoint au maire Saint-Rivoal
Mme Mariannick MOISAN KERGOAT, Adjointe au maire de La Feuillée
M. Vincent VIGOUROUX, Adjoint au Maire de Brasparts
M. Eric PRIGENT, Président de Mont d'Arrée Communauté
M. Tugdual TANQUEREL, association Bretagne Vivante - SEPNB
M. Xavier GREMILLET, représentant le Groupe Mammalogique Breton
M. Alain François CALDERON, représentant le Président d'Eau et Rivières de Bretagne
M. Jean-Jacques LOHEAC, Eau et Rivières de Bretagne, suppléant
M. Michel MARZIN, Agir pour l'environnement et le développement durable
Mme Bernadette LALLOUET, association Vivre dans les monts d'Arrée
M. Yannick DOUAUD, union départementale de la CFTC
M. Emmanuel REMEUR, Conseiller industrie du pôle conseil aux entreprises de Morlaix, représentant de la CCI métropolitaine Bretagne Ouest
M. Bernard MENEZ, Chambre d'agriculture du Finistère
Docteur Philippe BIETRIX, Ordre national des médecins
Lieutenant-Colonel Jean-Luc FALC'HUN, représentant du Service départemental d'incendie et de secours – SDIS 29

Pouvoirs :

M. Richard FERRAND, Député du Finistère
M. Corentin GARREC, Conseiller municipal d'Huelgoat
Mme Marie-Line BOLLLORE, adjointe au Maire de Plonévez-du Faou
M. Olivier DEPLACE, union départementale de la CFDT du Finistère
Docteur Loïc LEBON, Conseil régional de l'Ordre des vétérinaires

Absents :

M. Olivier LE BRAS, Conseiller régional de Bretagne
M. André CROCQ, Conseiller régional délégué à la transition énergétique

Mme Sandrine MOCAËR, Conseillère Municipale de Brennilis
M. Yves TALLEC, Conseiller municipal de Loqueffret
M. Gérard GUEN, adjoint au Maire de Botmeur
M. Guy RANNOU, Maire de Plonévez du Faou et représentant la Communauté de communes de Haute Cornouaille
M. Patrick FER, union départementale de la CGT du Finistère
Mme Marie LENNON, union départementale force Ouvrière du Finistère
M. Michel BILLET, secrétaire général et président de l'union locale de la CFE CGC BPT
M. Roland LE BLOA, Vice-Président de la Chambre des métiers et de l'artisanat
M. Jean Yves CRENN, Pays du Centre Ouest Bretagne
Mme Nadine SAOUTI, Conseil économique, social et environnemental régional
M. Yves-Claude GUILLOU, Vice-Président, représentant le Président du Parc naturel régional d'Armorique (PNRA)

Excusés :

M. Jean-Luc FICHET, Sénateur du Finistère
M. Pascal JEANNIN, représentant le Président de l'UD-CLCV
Docteur Laurence FRELEAU, Conseil régional de l'ordre des pharmaciens

Membres de la CLI à voix consultative présents :**Représentants de l'autorité de sûreté nucléaire**

M. Adrien MANCHON, Chef de la division de Caen ASN
M. Jules –Adrien CAPITAINE, Chargé d'affaire ASN Montrouge
Mme Naïma SEFSOUF, Chargé du suivi de projet de démantèlement de Brennilis à l'ASN

Représentants de l'exploitant :

M. Jean CUCCINIELLO, Directeur du Site des Monts d'Arrée, Installation nucléaire de base n°162 en déconstruction, EDF Direction des Projets Déconstruction et Déchets (DP2D)
Mme Catherine YAZBEK-CHAPUIS, Attachée Communication Délégation Régionale Bretagne d'EDF
M. Alexandre PLOUGOULEN, Attaché Communication EDF – DP2D – EDF site de l'installation nucléaire de base des monts d'Arrée

Représentants de l'ACRO :

Mme Mylène JOSSET, Coordinatrice de l'Association pour le contrôle de la radioactivité dans l'ouest (ACRO)
M ; Guillaume ROUGIER, chargé d'étude - (ACRO)

Représentants du Conseil départemental du Finistère :

M. Jacques BRULARD, Directeur de l'Aménagement, de l'Agriculture, de l'Eau et de l'Environnement (DAAEE)
Mme Françoise RICHARD, chargée de l'information environnement - service ressources - (DAAEE)
Mme Alix L'HENAFF, Cabinet des Elus

Membres à voix consultative excusés :**Représentants des service de l'Etat**

Mme Anne TAGAND, Sous-Préfète de Châteaulin, représentant le Préfet du Finistère
Mme Florence RICHARD, Direction départementale des territoires et de la mer du Finistère
M. Eric DAVID, Directeur départemental de la protection des populations
M. Jean-Paul MONGEAT, délégation territoriale du Finistère de l'Agence régionale de Santé

Représentants de l'exploitant :

M. Christophe HERVE, Délégué régional d'EDF en Bretagne
M. Sylvain GRANGER, Directeur de la DP2D
M. Franck FAHY, Directeur de projet à la DP2D
M. Christian TAILLEBOIS, Directeur communication de la DP2D